



Saint-André Sur-Orne



www.saintandresurorne.com

Bulletin semestriel n° 50 – Décembre 2014



*Meilleurs vœux
Pour 2015*



Chères, Chers Concitoyens,

Lors de la dernière rentrée scolaire, nous avons mis en place les nouveaux rythmes: école le mercredi matin et activités périscolaires deux fois par semaine. Après les tâtonnements du premier jour, les divers intervenants ont trouvé leurs marques et le déroulement de ces activités se passe sans incident. Les enfants semblent globalement satisfaits.

La présence de l'emploi d'avenir recruté pour cela permet une certaine continuité.

Nous avons décidé de la gratuité de ces activités et nous la maintiendrons aussi longtemps que possible dans l'esprit de l'école de la République.

Dans le cadre du plan national d'économies qui sera décliné jusqu'en 2017, les concours financiers de l'Etat, en direction des collectivités locales et donc des communes, vont être diminués sensiblement. Dans le contexte difficile actuel, les efforts doivent être certes partagés et nous devons réfléchir à nos modes de fonctionnement pour aller vers des économies sans pour autant réduire les services rendus à la population. Toutefois, les communes ne devraient être sollicitées que dans le cadre d'un effort partagé équitablement entre tous ceux qui produisent de la richesse dans le pays. Pour aller dans ce sens, nous avons réalisé divers travaux (bâtiments, éclairage) pour réduire la consommation des énergies.

Même si cet effort demandé aux collectivités locales augmentera dans les années à venir, nous devons toujours répondre favorablement à la nécessaire solidarité envers les plus fragiles et démunis d'entre nous.

Quand vous recevrez ce bulletin, la période des fêtes de fin d'année sera presque terminée et nous l'espérerons dans la joie et la convivialité au sein de vos familles et avec vos amis.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2015.

Le Maire, Christian Delbruel.

SOMMAIRE

Vie Municipale	3
Action sociale	7
Jeunesse	9
Animation Culture Cadre de Vie	13
Associations Loisirs	17
Formalités	23

Directeur de publication : Christian DELBRUEL

Conception, mise en page : Patrick LENOBLE,
commission communication

Imprimé par NII – 14 460 Colombelles

Nombre d'exemplaires : 800

Dépôt légal : Mairie de St André – Place F Mitterrand
14 320 St André / Orne

02 31 79 81 27 – www.saint-andre-sur-orne.com

Les articles de la rubrique Associations-Loisirs sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs.



Etat Civil



TAILLEBOSQ Stéphane 28/06/2014
DEBERT Aurore

GUERIN Antoine 05/07/2014
BODRUG Rébecca

ROBILLARD Cyril 12/07/2014
LEGOFF Aurélie

BESNARD Gilles 19/07/2014
HARIVEL Nathalie

LE SCIELLOUR Stéphane 23/08/2014
GOUET Myriam

DOUMONT Vincent 27/09/2014
NOVINCE Pauline

MITTELETTE Tony 04/10/2014
QUESNEL Valérie



LE MOIGNE Titouan 22/07/2014

GABRIEL Paul 05/08/2014

POINSIGNON Émy 15/08/2014

GROULT Côme 15/08/2014

GOYER Romann 17/08/2014

MONTAGNER Lola 02/09/2014

KHODJA Sofiane 21/09/2014

VIEIRO VARELA Luis 26/09/2014



GRENIER Jean-Philippe 10/07/2014

JEANNE Josiane 04/08/2014

AUGÉ Thierry 16/09/2014

REBUT Jacqueline 16/09/2014

Finances municipales

Éléments de comparaison entre Saint André sur Orne et la moyenne des communes de démographie comparable (500 à 1999 habitants) dans le Calvados et la région pour 2013

	Saint André	Calvados	Région
Pourcentage dans les produits de fonctionnement			
Impôts locaux	39,97	44,03	44,10
Dotations globales de fonctionnement	18,50	27,96	27,94
Pourcentage dans les charges de fonctionnement			
Achats et charges externes	16,03	28,81	30,26
Charges de personnel	30,94	41,03	41,53
Charges financières	3,67	2,88	3,92
Subventions versées	11,42	3,72	4,21
Pourcentage dans les dépenses d'équipement			
Autofinancement net	44,42	31,50	37,29
Encours des dettes bancaires	1,10	3,16	3,50

	Saint André	Calvados	Région	
Effort fiscal/habitant				<p>(1) les contingents sont les participations dans les structures intercommunales ou départe-mentales apportant des services à la commune.</p> <p>Les montants des contingents et des subventions versés sont supérieurs à ceux de la moyenne du département et de la région. Ils sont dus à l'ensemble des services proposés aux habitants par le biais des syndicats intercommunaux.</p> <p>Ce tableau permet de voir le faible endettement de la commune malgré des investissements importants et des ressources du même ordre que les autres communes.</p> <p>Pour 2015 se poursuivent les travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées de la mairie et les travaux de rénovation des bâtiments pour un montant d'environ 1000000€. L'aménagement de l'entrée de ville par la RD 562a est un projet en cours.</p>
Taxe d'habitation (TH)	152	151	159	
Taxe foncière bâti (TFB)	204	134	173	
Taxe foncière non bâti (TFNB)	8	29	34	
Taxe additionnelle à la TFNB	3	4	3	
Taxe ordures ménagères	54	67	58	
Cotisation foncière des entreprises	104	45	90	
Opérations de fonctionnement				
Dotations de l'État	160	160	167	
Produit des impôts	347	251	263	
Charges de personnel	191	193	195	
Intérêts des emprunts	23	14	18	
Contingents (1)	196	71	49	
Subventions versées	71	17	20	
Opérations d'investissement				
Dépenses d'équipement	543	204	217	
Subventions reçues	13	32	32	
Compensation TVA sur les travaux	17	18	21	
Remboursements d'emprunt	8	37	46	
Dettes bancaires	275	320	444	
Fonds de roulement	895	374	422	

Infos

Préparez votre prochain voyage

Et pour cela, première chose à ne pas oublier, ses papiers d'identité !

Depuis le 1 janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Aussi, pour celles délivrées entre janvier 2004 et décembre 2013, la date d'expiration ne correspond pas à la date inscrite sur la carte.

Attention !!

Certains pays acceptent la carte d'identité dont la validité est prolongée comme la Bulgarie, la Hongrie, Monaco, le Monténégro, la Slovénie, la Suisse ou la Tunisie.

Mais des pays tels que Malte, la Serbie, la Turquie refusent cette carte à validité dépassée.

Les autres n'ont pas fait connaître officiellement leur position.

Aussi, afin d'éviter tout problème, renseignez-vous avant vos prochaines vacances.



Rénover votre maison pour réaliser des économies d'énergie !

Avec la nouvelle formule du chèque éco-énergie Basse Normandie, la Région propose aux propriétaires d'une maison de plus de 15 ans située en Basse Normandie de bénéficier d'un accompagnement complet de leur projet de rénovation:

- conseils gratuits et indépendants "Rénovation Infos Services" afin d'orienter leur projet et connaître l'ensemble des aides possibles
- réalisation d'un audit énergétique de leur habitation pour connaître précisément les spécificités de l'habitation et cibler les travaux les plus pertinents et l'ordre de leur réalisation
- aide financière pour la réalisation de ces travaux avec l'objectif de rendre leur maison "basse consommation" en une ou plusieurs étapes

Renseignez-vous sur: <https://cheque-eco-energie-basse-normandie.adequation.com>

Contactez un conseiller habitat solidaire et durable au PACTARIM au 02 31 86 70 50



Tailler sa haie

L'entretien régulier des haies est indispensable pour la bonne santé des arbustes et une pousse durable. Une réglementation précise est inscrite dans le code civil et le code rural. Il faut donc tailler régulièrement une à deux fois par an au printemps et en automne.

Pour les arbres, un élagage est indispensable tous les 3 à 5 ans et doit avoir lieu en hiver lors de la descente de la sève.

Que dit la réglementation ?

Un arbre supérieur à 2 mètres doit être planté à 2 mètres au moins de la limite séparative.

Un arbre inférieur à 2 mètres doit être planté à 50 centimètres au moins de la limite séparative.

Chacun est tenu de couper les branches de ses végétaux dès lors qu'elles dépassent de sa propriété chez un voisin ou sur le domaine public.



ERDF Accueil Distributeur

Coordonnées :

Pour les particuliers :

☎ 09 69 32 18 41

Pour les professionnels :

☎ 09 69 32 18 42

DDPP du Calvados (Direction Départementale de la Protection des Populations)

Coordonnées :

6 Boulevard du Général Vanier - CS 95181
14070 CAEN CEDEX 5

☎ 02 31 24 98 60

Fax : 02 31 24 98 02

Mail : ddpp@calvados.gouv.fr



Et l'électricité vient à vous



Et l'électricité vient à vous



Démarchage Frauduleux Une vigilance permanente

Suite à des réclamations de clients et grâce aux alertes transmises par les collectivités locales, la Délégation Territoriale ERDF dans le Calvados constate que des entreprises ou des individus utilisent son nom, voire son logo, pour du démarchage commercial parfois frauduleux.



Et l'électricité vient à vous

Recommandations

IIII De manière générale, ERDF ne procède à aucune démarche de nature commerciale, que ce soit en direct ou par l'intermédiaire de partenaires.

IIII En cas d'intervention à domicile, tout client peut demander au technicien d'ERDF sa carte professionnelle.

IIII S'informer sur l'entreprise et ses tarifs et demander un devis détaillé préalablement à tout engagement.

IIII Comparer les prix proposés avec ceux pratiqués par la concurrence.

IIII Se renseigner et se donner le temps de la réflexion.



Jacques MAHE
Délégué Territorial

« La Délégation Territoriale ERDF dans le Calvados vous informe qu'elle n'a aucun partenariat avec des entreprises de vente de moyens de production d'énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, etc.) ou de boîtiers de gestion de consommation et/ou de production. Certains d'entre vous ont déjà eu le bon réflexe de contacter ERDF pour contrôler la légitimité de ces démarchages.

Pour continuer dans cette optique, voici quelques informations clés pour identifier et réagir face au démarchage frauduleux. »

Exemples de démarchage frauduleux

IIII Des habitants sont démarchés par téléphone par une société se réclamant d'ERDF pour vérifier leur compteur électrique, proposer un compteur Linky...

IIII Un riverain est victime de faux élagueurs, passés facturer les habitants après le passage de l'entreprise d'élagage prestataire d'ERDF.

IIII Périodiquement, des clients sont démarchés par téléphone ou à domicile par des entreprises qui se réclament d'ERDF et vont jusqu'à utiliser son logo pour vendre des prestations (installation de panneaux photovoltaïques, diagnostics énergétiques...).



SOLLICITER LA DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) Coordonnées au dos

En cas d'enfreinte au droit de la consommation, de pratiques de démarchage à domicile suspectes ou illégales.

Des enquêtes peuvent être diligentées sur signalement et/ou plainte, en cas de :

- ❖ Non respect des règles encadrant le démarchage à domicile *
- ❖ Soupçons ou tromperies sur l'identité de l'entreprise, de la personne (refus de présenter une carte professionnelle, utilisation trompeuse de logos, marques, labels...).

D'autres interlocuteurs existent tels que les associations de consommateurs...

* articles L121-21 à 121-33 du Code de la Consommation

PORTER PLAINTE

Si vous êtes victime

Déposez plainte au commissariat de police ou gendarmerie la plus proche.

- ❖ En cas de tentative d'escroquerie, d'effraction de domicile, de vol...
- ❖ Munissez-vous de tous les renseignements en votre possession : références des personnes à l'origine du démarchage, carte de visite, coordonnées, numéro de plaque d'immatriculation...
Tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'entreprise.

Caen La Mer

FOURNISSEUR DE SERVICES A LA POPULATION

L'intercommunalité caennaise est née le 14 décembre 1990. Près de 25 ans plus tard, passant du statut de district à celui de communauté d'agglomération, ses missions menées par ses 107 conseillers et ses 750 agents sont bien déterminées.

Caen la Mer possède d'abord un ensemble de compétences fondamentales pour l'emploi (135 000 emplois sur le territoire), le développement économique, qu'il s'agisse d'attirer de nouvelles entreprises ou qu'il s'agisse d'être au service des 15 000 établissements présents sur l'une des 32 zones d'activités confiées à l'agglomération, et pour le soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur. C'est dans ce cadre également que Caen la Mer se mobilise pour favoriser le développement des innovations numériques et pour faire du Plateau nord de Caen (Ganil, CHU,...) un grand site dédié à la santé et à la recherche.

L'aménagement du territoire est le deuxième volet des champs d'actions communautaires ; il se concrétise par la responsabilité d'infrastructures de déplacements (aéroport, transports en commun) et de grands projets d'aménagement (restructuration du quartier Koenig) ou de voiries.

C'est aussi de la solidarité qu'il s'agit, avec un 3ème champ de compétences consacré à l'habitat sous toutes ses formes, à l'hébergement d'urgence et à la rénovation urbaine.

Le 4ème axe est celui du développement durable, par la responsabilité de la collecte et de la valorisation des déchets ménagers, la gestion des 6 déchetteries de l'agglomération, l'assainissement des eaux usées et la préservation du littoral et celle des zones agricoles et naturelles par la réalisation de parcs périurbains.

Enfin, Caen la Mer gère et anime de nombreux équipements culturels et sportifs (10 bibliothèques, 4 piscines, le Conservatoire et l'Orchestre de Caen, la patinoire, le golf,...) comme elle soutient deux cinémas d'art et essai locaux (Lux, Café des images), le spectacle pour le jeune public (Espace Jean Vilar, Théâtre du Champ exquis) ou la formation musicale.

Faire partie de l'agglomération, aux cotés des 34 autres communes, c'est :

- accéder à tous les services et à tous les équipements de l'agglomération aux mêmes conditions et aux mêmes tarifs quelle que soit sa commune d'origine ; notamment des équipements qui n'auraient pas pu être réalisés par des communes seules.
- profiter des services communautaires auxquels les communes hors de Caen la Mer ne peuvent pas prétendre. Par exemple, pour la collecte des déchets : fourniture de bacs roulants, collecte des déchets verts à la porte,..
- bénéficier d'une offre élargie de transports en commun. Les habitants de Saint André sur Orne ont ainsi accès aux tarifs Twisto et à la tarification dite « sociale ». Le réseau de transport adapté, Mobisto, est également accessible. La mise en place de la ligne de transport à la demande, la TAD 23, complète aux heures creuses la ligne des Bus Verts (BV 12).

- permettre à certains projets communaux de bénéficier d'une dynamique globale de développement du territoire qui s'appuie sur la mutualisation de moyens et de réflexion, sur des expertises professionnelles et sur une solidarité intercommunale au service de tous.

- être représenté par des conseillers communautaires, désignés au suffrage universel depuis mars 2014, présents dans les instance (commissions, conseil, bureau communautaire) ou l'intérêt général, le maintien du lien de proximité et la recherche de consensus sont des objectifs permanents. C'est donc être totalement impliqué dans les prises de décisions collectives.

- être associé à l'élan commun d'un bassin de vie qui a la chance d'accueillir une capitale régionale ainsi que toutes les grandes infrastructures administratives, économiques, de l'enseignement supérieur et de la santé notamment.

En ce qui concerne les finances, Saint André sur Orne bénéficie de la dotation de solidarité communautaire (DSC) pour un montant de 58 715€ en 2014, ainsi que de la prise en charge de la participation au Service départemental d'incendie. De plus, l'intégration de la commune dans l'agglomération lui permet de devenir bénéficiaire du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pour un montant de 19 441€ en 2014. Enfin, Saint André sur Orne perçoit une attribution de compensation basée sur la fiscalité économique à hauteur de 441 110€ déduction faite des dépenses afférentes aux charges transférées de la commune à l'agglomération.

- 223 km² (dont 52 % de surfaces agricoles utilisées)
- 10 km de côtes
- 242 000 habitants, un 1/3 des habitants du Calvados (recensement 2006, population totale), soit au niveau des agglomérations de Nancy, Dijon, Nîmes, Metz ou Reims.

Caen la mer concentre 75 % de la population et 90 % des emplois de Caen Métropole (aire du SCoT, 143 communes).

Caen la mer, avec 242 000 habitants, est la 22^{ème} communauté d'agglomération de France (31^{ème} en ajoutant les communautés urbaines).

Caen la mer représente 32 % de la population du département du Calvados et 15 % de la population de la région Basse-Normandie.



Don du sang

Comme chaque année, le Centre de Transfusion doit faire face à des demandes de plus en plus importantes dans différentes interventions pour sauver des vies, dans certaines situations critiques (interventions chirurgicales, accidents de la route) pour de nombreux malades (leucémie, hémophilie, grands brûlés). 500 dons sont nécessaires par jour.

Nous comptons sur les donateurs qui prennent de leur temps libre pour donner leur sang.

Nous souhaitons sensibiliser les jeunes qui viennent déjà dans nos collectes à persévérer et assurer la relève. Le sang c'est la vie.

Prochaines collectes : Espace Coisel à Saint-André sur Orne, de 11h à 14h et 16h à 20h :

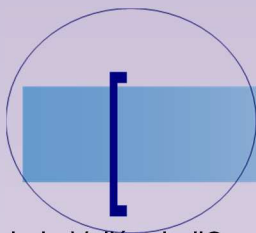
- jeudi 29 janvier
- jeudi 9 avril
- jeudi 9 juillet
- jeudi 24 septembre
- jeudi 17 décembre.

Le bilan de l'année 2014 est encourageant et reste positif. Merci à tous les donateurs, ainsi qu'à toute l'équipe de bénévoles qui œuvre sur la qualité de l'accueil et le plaisir de se rencontrer.

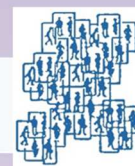
Tous les membres de l'Association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Mme BEDNAREK

Cellule Emploi



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DE LA VALLEE DE L'Orne
Pour l'emploi et l'insertion



L'association est constituée par la CDC de la Vallée de l'Orne, Rocquancourt et Saint André sur Orne.

Ouverte tous les matins : de 9 h 00 à 11 h 30 et sur RV le mardi après-midi de 14 h 00 à 16 h 30.

Un ordinateur est mis à la disposition du public avec un accès Internet sur les sites en relation avec l'emploi, mais aussi pour taper ou mettre en forme son CV.

Le 3^{ème} Forum de l'Emploi et de la Formation organisé le 12 Septembre 2014 par la CDC de la Vallée de l'Orne en partenariat avec Pôle Emploi a connu de nouveau cette année un vif succès tant du côté des demandeurs d'emploi qu'auprès des entreprises, centres de formation ou institutionnels : 300 visiteurs, 57 partenaires, 8 contrats d'embauche et 15 contrats de formation ont été signés sur le forum, 190 contacts ont été établis au niveau de l'emploi (dont 20 avec un entretien dès la semaine suivante pour déboucher sur un CDI), 100 contacts ont été établis au niveau de la formation (dont 50 contrats en projet avec rendez-vous pour un entretien).

Le rapport d'activité de la cellule au 3^{ème} trimestre 2014 se présente ainsi :

- 369 chercheurs d'emploi fréquentant la cellule dont 54 sur la commune de St André,
- 2 099 personnes accueillies au 30 Septembre 2014,
- 315 emplois trouvés dont 55 sur la commune

**Mairie - 14320 MAY SUR ORNE - ☎/ fax 02.31.39.28.88 -
cellemploi.may@wanadoo.fr**

Association de loi 1901, financée par les subventions communales.



Marie-Laure BOULLEAUX

Dominique LEFEVRE

Entraide Intercommunale

L'engagement associatif a été déclaré « Grande cause nationale » de l'année 2014. Il est important de reconnaître la valeur du bénévolat dans le cadre associatif.

Aujourd'hui nous sommes entraînés rapidement dans une société qui repose de plus en plus sur des relations marchandes. L'emploi précaire pèse sur la vie de nos concitoyens.

Le bénévolat redonne un sens à la vie des personnes autrefois aidées, qui aujourd'hui sont de l'autre côté de la barrière en travaillant au sein de l'association. Faire un travail utile, c'est revalorisant. Vous pouvez nous aider par des dons de petits objets, des chaussures, vêtements, couvertures... Merci de prendre contact avec la présidente au 06 78 83 21 22 ou tous les jeudis de 13h00 à 15h00 sous l'église de St Martin de Fontenay.

Merci



Mme LE SUEZ

CCAS

Tout au long de l'année 2014, différentes aides ont été accordées aux familles en difficultés (alimentaires, financières, aides médicales), aux enfants partant en colonies, en camping. Le C.C.A.S a participé également en versant une subvention aux jeunes passant leur BAFA ou aux personnes âgées par le biais de bons de chauffage. Toutes ces aides sont étudiées lors de réunions avec la collaboration des travailleurs sociaux et selon un quotient familial.

Quelques manifestations ont eu lieu ce 2^{ème} semestre 2014 :

Le traditionnel repas de nos aînés a eu lieu le 23 novembre 2014 en compagnie de nos doyens, Mme Georgette PREMPAIN née le 19 septembre 1919 et M. Roland PIPREL né le 31 mars 1926.

L'arbre de Noël s'est déroulé le 7 décembre. Le Bayard Circus a animé cet après-midi avec leurs numéros de chiens savants et chats équilibristes, leurs jeux de Far-West, le singe savant et bien sûr les incontournables clowns. Les enfants nés de 2003 à 2014 ont reçu un jouet ainsi que des confiseries distribuées par le Père Noël.

Le samedi 13 décembre, les élus, les membres du CCAS accompagnés des enfants du Conseil Municipal Enfants, ont distribué le colis de fin d'année à nos anciens.

L'après midi a été consacré à la collecte de jouets pour l'association Entraide qui œuvre sur notre commune. Des crêpes, du vin chaud, du chocolat chaud et des marrons chauds ont réconforté les personnes venues déposer les jouets. Une ballade en calèche ainsi que la venue du Père Noël ont fait la joie de tous.

Enfin, le jeudi 18 décembre, la salle du Coisel a accueilli les enfants de l'école René Goscinny ainsi que leurs enseignants pour participer à la rencontre Intergénération où enfants et personnes âgées échangent des poésies, contes et chants de Noël autour d'un goûter festif.

Je tenais ainsi que les membres du CCAS à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2015.

Nous restons à l'écoute de chacun. N'hésitez pas à nous contacter ou nous signaler des personnes en difficultés. Nous leur viendrons en aide selon nos possibilités.

Christiane ALEXANDRE

Adjointe aux Affaires Sociales et Scolaires



Local jeunes 12-17 ans

Zoom sur le semestre du local jeunes.....

Le local organise de multiples activités pour les 11-17 ans, mais pas seulement !

Les jeunes ont besoin de se retrouver entre pairs, de façon spontanée, informelle. Cette espace, chaleureux et convivial au cœur de la commune (**près du stade**) a un fonctionnement souple permettant à ceux qui le souhaitent de participer à diverses activités de loisirs, sportives, culturelles et sociales tout en gardant un aspect pédagogique.

Le responsable du local M. Julien SURIRAY animateur FRANCAS accompagne et encadre les activités et projets individuel ou collectifs.

Des grandes vacances bien remplies.....

Juillet 2014

Destination la Corse : on prend l'avion, la première fois, pour la majorité du groupe composé de sept jeunes de la commune. Ce voyage s'est fait en lien avec la MJC de Cresserons. Un séjour inoubliable et plein de pep's : terre, mer, randonnée, découverte de l'île de beauté. Les ados en ont pris plein les yeux.

Un programme alléchant et diversifié a été proposé au local pendant cette période: sports, sorties culturelles, baignades, balade en vélo jusqu'à Ouistreham et mille autres choses. Les soirées au local et à l'espace Coisel ont été l'occasion de se retrouver, d'échanger des fous rires, de partager des frissons « soirée horreur » et de s'essayer au Poker.

.....



Hélas, depuis quelques mois le local jeune a subi diverses dégradations (incendie, vols) qui nuisent à son bon fonctionnement et aux jeunes qui le fréquentent. Ces exactions condamnables sont inacceptables. En effet, les dépenses engendrées pour remettre en état ce qui a été dégradé et remplacer ce qui a été volé ont un coût et ce n'est pas à l'ensemble des administrés d'en faire les frais. La Mairie a donc porté plainte, chaque fois, pour que les coupables soient retrouvés et punis.



Août 2014

Dans le cadre du jumelage porté par les communes de Saint-André sur Orne, May Sur Orne, et de Saint Martin De Fontenay, 7 jeunes de la commune ont participé à l'échange annuel avec la ville de Stockstadt en Allemagne. Une rencontre interculturelle faite de moments forts pour les participants des deux pays. Vivement les Vacances de Pâques pour se retrouver.....

Septembre une rentrée pleine de perceptives

....Participation au concours porté par l'Observatoire sur les discriminations début 2015 (l'an dernier, ils avaient gagné le deuxième prix au **niveau National**), juin organisation d'un tournoi de pétanque (action d'autofinancement pour le séjour de Vendée), Juillet 2015 camp en Vendée.

Des Vacances de la Toussaint bien remplies :

Cinq jeunes ont participé au concours photos organisé par la bibliothèque « Et toi tu lis où? ». Jérémy Lesquier a gagné le premier prix ado et Kevin Dequaindry le deuxième, ils ont fait preuve d'imagination et de créativité....

Visite au Futuroscope avec l'Espace jeunes de Garcelles, St Aignan et Rocquancourt.

Des activités pour tous les goûts:(patinoire, vélo, shopping à Caen), deux soirées ont réuni les jeunes autour d'une énigme (CLUEDO géant) et de la danse sur de la musique disco.....

Actions d'autofinancement pour les vacances de cet été: une journée pendant ces vacances de Toussaint a été consacrée à la vente de 300 crêpes et bonbons aux habitants de la commune.

En décembre : Tenue d'un stand au marché de Noël de la commune, participation au Noël solidaire à l'initiative du CCAS (réalisation de 200 crêpes). Les mercredis et week-ends à compter du 6 décembre et ce jusqu'au 24 décembre, les jeunes ont empaqueté les cadeaux au centre Leclerc d'Ifs:

Horaires d'ouverture du local :

Mardi de 17h à 18h30

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 17h à 19h et de 19h à 21h (sur demande des jeunes)

Samedi : sur projet

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 10h à 18h (sauf pour les soirées ou certaines sorties). Fermé à Noël

Le local est régi par un règlement intérieur que chacun doit respecter. Les parents doivent accompagner leurs enfants lors de l'inscription. Les activités pour la plupart sont gratuites.

Julien SURIRAY: 06.86.06.04.01

jsuriray.localjeune@gmail.com

Dalila Cherifi déléguée à la jeunesse

Conseil municipal enfants



La nouvelle équipe représentante des enfants de l'école élémentaire Gosciny :

La Maire :

FLECHE Maiwenn (CM2)

Adjoints :

1^{er} adjoint : Baptiste GOURIER (CM1)

2^{ème} adjoint : Tristan LENOBLE (CM1)

3^{ème} adjoint : Thibault DURAND (CM2)

4^{ème} adjoint : Lola GOMEZ (CE2)

Conseillers municipaux :

CARDON Clément (CM2)

LESQUIER Jade (CM1)

LEFRANCOIS Emeline (CM1)

COURTE Paola (CE2)

ARSENE Luciane (CE2)

SURIRE Alana (CE2)

BODEREAU Zia (CE2)

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANT REPREND SES ACTIVITES.

Au sein de cette instance, les jeunes élus vivent un apprentissage de la citoyenneté. Ils travaillent sur différentes thématiques et projets tout au long de l'année. Ils découvrent la commune, son fonctionnement et font des observations conduisant à des projets concrets (opérations humanitaires, environnementales, actions de sensibilisation à diverses thématiques, projets d'aménagements du cadre de vie.....). Les enfants interviennent dans de nombreux domaines les concernant tout au long de leur mandat en lien avec le Conseil municipal. Ils font ainsi "bouger" la Commune.

Cette année le CME a été renouvelé dans son intégralité, les élections du Maire et des adjoints se sont déroulées à la Mairie le 6 novembre 2014.

Les projets engagés l'an dernier sont reconduits :

Projet commission solidarité : **Les Bouchons du Cœur de Normandie** (Récupération des bouchons de liège pour recyclage). Les fonds récoltés permettent l'achat de fauteuils pour les personnes handicapées. Collecte des bouchons : **Ecole élémentaire Gosciny, école maternelle, Mairie.**

Projet commission environnement cadre de vie : **J'embellis ma commune**, place **Jacques Prévert** prévu au printemps prochain en lien avec les habitants de cette placette qui ont été rencontrés lors du précédent mandat.

Quel nom pour les habitants de Saint André sur Orne ?

En concertation et réflexion avec le conseil municipal adulte, une proposition d'appellation a été inscrite au bulletin municipal du mois de décembre. Cette consultation des habitants se clôturera le 16 janvier 2015, lors de la cérémonie des vœux du Maire, une urne sera mise à disposition pour les habitants qui n'ont pas remis leur choix en Mairie. Les élus du CME feront le dépouillement lors de la Commission du 13

janvier. Mais bien d'autres projets sont dans le cartable de nos jeunes élus, ils prendront forme tout au long de leur mandat à travers les commissions qui se tiennent une fois par mois le mardi pendant "les rythmes scolaires".

Le CME participe aussi à diverses manifestations communales (colis des anciens, vœux du Maire, Ecolo-Rando.....).



Une rencontre avec le conseil municipal adulte s'est déroulée le 4 décembre 2014 autour d'un pot pour échanger sur les pratiques.

Des échanges de fonctionnement avec un autre CME auront lieu en 2015.

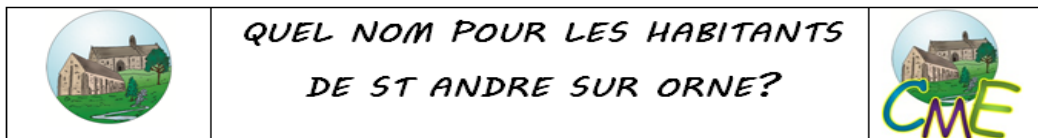
Dans le cadre de découverte des institutions de la République, en Mai 2015, les enfants visiteront le Conseil régional de Basse Normandie.

Les comptes rendus des séances plénières sont consultables sur le site de la Commune :

www.saintandresurorne.com

DALILA CHERIFI déléguée à la jeunesse et JULIEN SURIRAY animateur FRANCAS accompagnent les enfants.

Les élus du CME vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



Les habitants se cherchent un nom ??? En effet, les Conseils Municipaux Enfants et Adultes travaillent actuellement sur le futur nom des habitants de St André sur Orne.

Pour aider à cette réflexion, ils ont besoin de votre avis. Vous pouvez donc indiquer votre préférence dans la liste ci-après (Cocher le nom que vous avez choisi):

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> <u>Andréen(s) / Andréenne(s)</u> | <input type="checkbox"/> <u>Saint-Andrénois / Saint-Andrénoises</u> |
| <input type="checkbox"/> <u>Saint-André-Ornais / Saint-André-Ornaise(s)</u> | <input type="checkbox"/> <u>Andrésien(s) / Andrésiennes</u> |
| <input type="checkbox"/> <u>Saint-Andrésien(s) / Saint-Andrésienne(s)</u> | <input type="checkbox"/> <u>Saint-Andréen(s) / Saint-Andréenne(s)</u> |

Ce bulletin est à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie avant le **16 janvier 2015** ou dans l'urne installée par le CME lors de la cérémonie des vœux le **16 janvier 2015 à 18h30 au Coisel**.

Le dépouillement sera effectué par le Conseil Municipal Enfant le **20 janvier 2015**.

RAM

Comment participer à un atelier d'éveil?

Inscription et renseignements auprès du Relais

Par mail : ramlespitchouns@orange.fr

Par téléphone : 09.77.76.97.68

**Respecter les dates de départ d'inscription (cf ci-dessous)

Afin de veiller à garantir une qualité d'accueil : effectif limité à 25 personnes par atelier: adultes et enfants compris

Les ateliers d'éveil sont ouverts aux :

- ✓ enfants
- ✓ aux parents employeurs,
- ✓ aux assistant(e)s maternel(les),
- ✓ aux gardes à domicile.

L'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne

Chaque enfant doit avoir une autorisation parentale à jour (valable de septembre à Aout de l'année en cours). Le formulaire d'autorisation parentale est disponible auprès du Relais.

Dates de départ d'inscription

- ~ Pour le mois de décembre : à partir du 26 novembre
- ~ Pour le mois de janvier : à partir du 17 décembre
- ~ Pour le mois de février : à partir du 28 janvier

QUE PROPOSE LE RAM?

AUX PARENTS :

- Des informations sur :
- les modes d'accueil existants
 - les droits et obligations

Une liste des assistants maternels
Un soutien dans la fonction d'employeur
Des animations et des réunions thématiques

AUX ENFANTS :

Des activités d'éveil avec les assistants maternels, les gardes d'enfants à domicile, et les parents. Espaces de jeu et de découverte, de rencontre, de socialisation.
Des sorties et des spectacles
Des animations en lien avec les structures locales et les structures existantes (bibliothèques écoles etc.)

AUX ASSISTANTS MATERNELS ET AUX GARDES D'ENFANTS A DOMICILE :

une information générale sur les droits et obligations
une information sur les différentes modalités d'exercice de la profession d'assistant maternel
un recueil des disponibilités d'accueil
des rencontres avec els autres assistants maternels et gardes à domicile et les professionnels de l'enfance
des actions de professionnalisation et une information sur les évolutions de carrière
des soirées thématiques (développement de l'enfant, la formation continue, gestes et postures professionnelles etc)



Mardi	De 13h30 à 18h00
Mercredi	De 9h00 à 12h30 de 13h30 à 16h00
Judi	De 13h30 à 17h00
Vendredi	De 13h30 à 15h30

✉ 17, rue de Biganos
SAINT MARTIN
DE FONTENAY
☎ 09.77.76.97.68

ramlespitchouns@orange.fr

Accueil de loisir 4-12 ans

Des vacances estivales bien remplies....Toute une palette d'activités a été

Proposées....

« À la découverte des métiers, quand je serais grand, je ferais quoi ? »,

La thématique pour les petits **juilletiste** était à la découverte des

métiers à travers, jeux, initiations, visites. (Pompier, cuisinier, jardinier, chimiste.....). Ils se sont aussi défoulés à travers des grands jeux et ballades.

Des activités manuelles, culturelles et sportives se sont succédés pour le plus grand plaisir des enfants.

Des sorties variés et pédagogiques ont été proposés :

Musée du train miniature à Clécy, Vieux la romaine et son atelier de céramique.....

Deux mini-camps : à Clinchamps du 8/07

au 11/07 Equitation et à Argences jeux inter CLSH du 23/07 au 25/07 des moments forts

Un mois d'aout sous le signe des pirates (à l'abordage), forbans et moussaillons sont partis à la recherche du butin caché, après avoir trouvé la carte au trésor, dans la forêt de Grimbosq.....

UN mini camp du 19 au 22 août en camping à Tailleville. : VTT, baignade, jeux.....

Diverses sorties : Festyland, jardin des plantes, parc de jeux l'îlot z'enfants. L'été s'est clôturé dans la joie et la bonne humeur par une boom.....



Les mercredis de la rentrée : les enfants embarquent pour un voyage autour du monde à travers des ateliers de cuisine interculturel, de confection de costumes venus d'ailleurs, de lectures et jeux divers.

Les vacances de la Toussaint sous le signe d'Halloween et des couleurs d'automne avec divers temps

d'activités : Atelier cuisine au couleur d'automne, activités sportive, sortie en forêt, fabrication de costume Les enfants ont clôturé les vacances par un défilé dans les rues. Leurs déguisements 'étaient effrayants..., ils se sont bien amusés à faire "peur" aux habitants

La rentrée scolaire 2014/2015, les mercredis matins sont consacrés à la classe. L'accueil se fait maintenant de 11h45 à 18h30 à la salle J.Revel à Saint Martin de Fontenay .Un animateur du centre de loisirs UNCMT récupère les enfants qui déjeune le midi à la sortie d'école.

Les inscriptions se font tout au long de l'année :

A l'accueil de loisirs (salle J.Revel) tous les mercredis entre 17h et 18h30.

Contact : Séverine (directrice) ☎ 06.73.34.99.17

A l'UNCMT à Hérouville Saint Clair ☎ 02.31.46.80.40

Auprès de la mairie Saint André ☎ 02.31.79.81.27

A prévoir lors de l'inscription :

Aides possibles :

Votre N° allocataire CAF ou MSA avec *le quotient familial*.

Bourses diverses : voir auprès des employeurs

Remplir une fiche sanitaire par enfant.

CCAS : contacter le CCAS de votre commune

Verser un acompte de 20€, non remboursable en cas de défection.



	Tarifs SANS participation CAF/MSA	
	½ journée sans repas	½ journée avec repas
Hors CCVO/St André	14.53	17.97
CCVO/St André	11.22	13.74

Participation des partenaires CAF/MSA	CAF DU CALVADOS		MSA DE COTES NORMANDES		
	½ journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas	½ journée avec repas	
Hors CCVO/St André Régime général	Quotient ≤ à 620 €	11.35	13.60	10.99	14.16
CCVO/St André Régime général		8.04	9.37	7.68	9.93
Hors CCVO/St André Régime général	Quotient de 621 € à 1520 €	11.92	15.23	11.56	14.87
CCVO/St André Régime général		8.61	11.00	8.25	10.64
Hors CCVO/St André Régime général	Quotient ≥ à 1521 €	12.49	15.93	12.13	15.57
CCVO/St André Régime général		9.18	11.70	8.82	11.34

Adhésion + frais de dossier annuels 10 €

5 €/jour seront facturés pour les absences maladie justifiées par un certificat médical. A défaut la journée sera facturée.

Bibliothèque municipale

Concours photos :

27 personnes (enfants, ados et adultes) ont participé au concours photo « Et toi, tu lis où ? ». Des chèques-lire ainsi que des places de spectacles offertes par « C'est Coisel » ont été remis aux gagnants :

Catégorie enfants

1er prix : Tom Haffner
2ème prix : Tristan Lenoble
3ème prix : Clémence Rivière

Catégorie ados

1er prix : Jérémy Lesquier
2ème prix : Kévin Dequaindry
3ème prix : Solène Lenoble

Catégorie adultes

1er prix : Séverine Duvey
2ème prix : MP Crochet
3ème prix : Marie Fovet



La bibliothèque est ouverte :
mardi : 16h/18h
mercredi : 10h/12h et 14h/18h
vendredi : 10h/12h et 16h/19h
samedi : 10h30/12h30

1, rue Gombeaux – 02 31 79 46 01
Bibli-st-andre@hotmail.fr

Inscription et prêts gratuits



Projets pour le 1er semestre 2015

Portage de livres à domicile

Depuis le mois de septembre, Mickael (embauché dans le cadre d'un contrat emploi avenir), travaille à la bibliothèque tous les mercredis, fort de cette aide, nous avons décidé de mettre en place un système de portage de livres à domicile (1 passage toutes les 3 semaines), en direction des personnes âgées, handicapées ou malades. Si ce service vous intéresse il suffit de nous appeler à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Jeux de société

Divers jeux de société vont être mis à la disposition des familles, qui pourront venir jouer sur place les mercredis après-midi

Festival de contes

Début juin, la bibliothèque participera au festival de contes « Ma parole ! », proposé par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados.

Nous aurons la chance de recevoir une conteuse professionnelle. L'entrée sera gratuite pour tous, le prix du spectacle étant entièrement pris en charge par la commune afin que le plus grand nombre de personnes puisse accéder à la manifestation. La date et le lieu vous seront précisés ultérieurement.

Heure du conte

L'heure du conte a lieu tous les 1ers mercredis du mois à 16h

Vous pouvez consulter la liste des nouveautés ainsi que le programme des animations sur le site internet de la mairie www.saint-andre-sur-orne.fr

Vous pouvez également consulter le site de la BDP <http://bdp.calvados.fr> avec son catalogue de 230 000 livres et 32 000 CD et venir me voir, ou m'envoyer un message pour réserver les ouvrages qui vous intéressent (ils vous seront amenés par la navette de la BDP)

SAINT ANDRE SUR ORNE FETE COMMUNALE

10, 11 et 12 octobre 2014

Vendredi

21h00 – **Retraite aux flambeaux**
(départ de la fête foraine –
Distribution gratuite de bracelets fluo)

22h30 – **Feu d'artifice au stade**

Samedi

14h00 – **Jeux en bois pour enfants**
au stade

20h00 – **Repas dansant** (au COISEL)

Réservation jusqu'au 9 octobre, Comité des fêtes 06 60 80 84 11 /
02 31 79 46 92

MENU 18,00 €

Salade périgourdine
Millefeuille de volaille farci
Buffet de fromages et salade
Duo de desserts

MENU ENFANT 8,50 € :
(moins de 12 ans)

Nuggets frites
Mousse au chocolat

Boissons en sus – Apéritif et café offerts

Dimanche

10h00 – **Dépôt de gerbe au monument aux morts**

10h30 – **Messe en musique**

11h30 – **Dépôt de gerbe au monument des Canadiens**

12h00 – **Vin d'honneur au Coisel**



FETE FORAINE

Du vendredi soir au
dimanche

FOIRE AUX GRENIERS

Organisée par l'ESVO
Le dimanche



La fête communale s'est déroulée du 10 au 12 octobre 2014. La fanfare de Mondeville était de retour pour la traditionnelle retraite aux flambeaux. La pluie était elle aussi au rendez-vous.

Environ 140 convives ont participé au repas dansant organisé le samedi soir par le Comité des fêtes.

Cérémonies officielles et foire aux greniers ont clôturé ce week-end festif (toujours sous la pluie).

Michèle CHALET – Déléguée animation



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès des professionnels de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. Arrêtez si possible les appareils à combustion.
3. Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
4. Appelez les secours :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
5. Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Voie verte

Un site exceptionnel

Cette zone de 1 000 hectares était jusqu'alors imparfaitement aménagée, malgré son potentiel important en termes d'activités de pleine nature pour les habitants de l'agglomération. Elle est par ailleurs le siège de forts enjeux en termes de préservation de la biodiversité ou de protection des ressources en eau potable. C'est à ces titres que le Département avait décidé, dès le début des années 1990, de classer le site, au titre des Espaces naturels sensibles (ENS). Une opération d'envergure, destinée à valoriser ce « poumon vert » au sud de l'agglomération caennaise, a donc été lancée au cours du premier semestre 2014.

Les travaux réalisés

Les nouveaux aménagements reflètent l'engagement du Département et de ses partenaires en faveur de la protection et de la valorisation des milieux naturels et de la pratique du vélo loisir. Ils se décomposent en deux parties principales :

Le réaménagement du Parc des Expositions, réalisé par la Ville de Caen, avec pour principe l'ouverture permanente de ses espaces au public et sa transformation en une véritable "porte d'entrée" vers la vallée de l'Orne, par le biais d'artères transversales végétalisées.

L'ouverture au public et la requalification paysagère de la partie des vallées de l'Orne et de l'Odon, au sud des viaducs ferroviaire et routier de la Cavée, réalisées par le conseil général du Calvados :

- création de voies vertes, permettant notamment d'assurer la connexion du centre-ville de Caen avec la voie verte de la Suisse normande en cours d'aménagement ;
- aménagement de cheminements piétons ;
- implantation de belvédères paysagers et d'aires d'accueil pour les promeneurs ;
- requalification de "points noirs" paysagers (anciens aménagements abandonnés : maison et cabanons sous les viaducs, parking de l'ancien camping, ancienne station de pompage) qui dévalorisaient le cadre paysager de la zone.



4,5 km de nouveaux chemins

Désormais, la campagne s'invite dans la ville avec 4,5 km de nouveaux chemins, au fil de l'eau et aux détours de paysages insoupçonnés constituant un cadre privilégié pour les promeneurs. Aujourd'hui, relier Ouistreham aux paysages escarpés de la Suisse normande, à pied ou à vélo, sans voiture, c'est possible !

De forts enjeux environnementaux

Bien entendu, l'ensemble des aménagements a été défini en compatibilité avec les forts enjeux environnementaux de ce territoire, en termes de protection des milieux naturels et de la ressource en eau.

D'autres aménagements en projet

Enfin, profitant de l'« élan des jeux », la démarche engagée a vocation à se poursuivre, sur l'ensemble des vallées de l'Orne et de l'Odon, au travers de l'élaboration d'un projet partagé de préservation et d'ouverture au public de ce territoire.

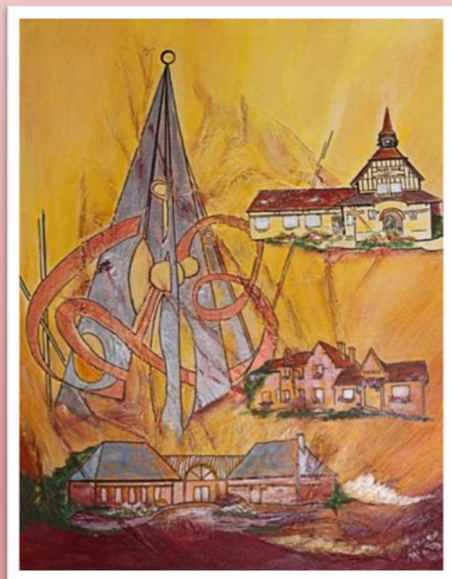
Article publié le 11 juillet 2014 par calvados.fr

Coût et financement		
Conseil général du Calvados*	1 270 000 €	51 %
Ville de Caen (travaux sous la cavée)*	230 000 €	9 %
Région Basse-Normandie**	250 000 €	10 %
Caen la mer**	500 000 €	20 %
GIP JEM**	250 000 €	10 %
TOTAL	2 500 000 €	100 %

* : Maîtrise d'ouvrage

** : Co-financier

Comité de jumelage



COMITE DE JUMELAGE DU VAL D'ORNE
(Saint André/Orne – Saint Martin de Fontenay – May/Orne)
Stockstadt-am-Main (Allemagne)

OBJET : situation du Comité de Jumelage du Val d'Orne.

Mesdames, Messieurs,

Des Membres actifs du Bureau du Comité de Jumelage du Val d'Orne, dont le siège est à la Mairie de SAINT ANDRE-SUR-ORNE ont démissionné de leurs fonctions et de ce fait ont souhaité mettre « en sommeil » cette Association.

Toutefois, si des personnes intéressées sont candidates à la poursuite de ce Comité qui vient de fêter ses 20 ans, merci de bien vouloir nous en informer.

Nous espérons vivement vous retrouver lors de l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage qui aura lieu :

- Le Vendredi 30 janvier 2015 à 20 heures
- Salle Revel sous-sol de l'Ecole Ch. Huard de Saint Martin de Fontenay

Nous vous souhaitons de Très Bonnes fêtes de fin d'Année à Toutes et Tous.

Saint André-sur-Orne, le 28 novembre 2014

La Présidente

A. TROUSSICOT
annicktroussicot@sfr.fr
tél : 02.31.79.37.29
vyv1@hotmail.fr
06.50.41.35.59

APE

L'association a pour but de récolter des fonds afin d'aider nos écoles maternelle et élémentaire à financer leurs projets pédagogiques (sorties éducatives, cinéma, théâtre, intervenants extérieurs, etc.)

Dans ce but nous organisons tout au long de l'année des manifestations avec l'aide de nos bénévoles.

Voici la composition du nouveau bureau élu en septembre :

Vanessa DURAND	Présidente
Valérie MITTELETTE	Vice-présidente
Cécile MANTOULET	Trésorière
Manuella BLANCHARD	Secrétaire

A déjà eu lieu **notre quatrième loto le 8 novembre**, avec 270 participants, qui ont tous apprécié la bonne ambiance de la soirée.

Les manifestations à venir :

- **Marché de Noël le 7 décembre** (organisé par le comité des fêtes): stand avec atelier « bricolage de Noël » pour les enfants ; photo avec le Père Noël de 10h à 12h.

- **Opération « galette des rois »** en décembre et janvier, sous forme de grille.

- **Foire aux greniers le 29 Mars 2015.**

Parents d'enfants scolarisés à Saint André, n'hésitez pas à venir rejoindre nos bénévoles, pour nous apporter vos idées et nous aider dans l'organisation de nos manifestations ; votre aide, même ponctuelle, est toujours très précieuse.

Tous les membres de l'APE vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Contacts:

Vanessa DURAND (présidente)
06.63.36.85.69
ape-saint-andre@hotmail.fr

Pour l'Association des Parents d'Elèves de St André, la présidente,

Vanessa DURAND



Judo

Après avoir surfé dans le creux de la vague en fin d'année passée, en passant à 99 adhérents, nous voici de nouveau à 112 licenciés pour débiter cette nouvelle saison.

34 nouveaux adhérents sur 45 chez les petits (4/6 ans), c'est évidemment dans ces catégories que le club a le plus de turn-over.

Par contre, nous gardons, dans les années qui suivent, une partie des ces jeunes ; Ils forment aujourd'hui un groupe important de la catégorie des poussins à celle des juniors (9/18 ans) avec un total de 32 dont seulement 5 sont nouveaux inscrits dans le club.

Fort de cette assiduité chez nos jeunes licenciés, nous les voyons aujourd'hui obtenir de bons résultats lors des compétitions et tournois.

Les rythmes scolaires L'USSA 14 JUDO a répondu favorablement aux sollicitations des mairies afin de proposer une activité aux jeunes dans le cadre des rythmes scolaires. C'est ainsi que les enfants de l'école primaire de Saint André prennent le chemin du dojo tous les mardis après-midi afin de découvrir cet art martial enseigné par notre professeur Isabelle Marie.

Un partenariat de la FF Judo avec la CAF du Calvados

Une nouveauté cette année, la mise en place du Pass'Loisirs, que réserve la CAF à certains de ses allocataires.

Renseignements : à la Caf du Calvados – 8 avenue du 6 Juin à Caen

ou au 02 31 30 90 30

ou sur, caf.fr rubriques : « ma caf » « offre de service » « enfance et jeunesse » « vacances loisirs »

Lors de l'inscription, l'Ussa 14 Judo offre la possibilité d'étaler les paiements de la licence et des cours en trois fois.

Renseignez-vous 06 75 57 61 08.

Les sponsors 2015

Nous remercions les commerçants et entreprises qui ont bien voulu sponsoriser le club afin de nous aider financièrement pour la conception de notre calendrier à savoir : Auto Sécurité (St André), bar tabac Le Saint André (St André), boucherie Bellery (St Martin), boulangerie Letellier (St Martin), Cab'Anne à Pizza (St André), Dojomania (Caen), menuiserie Fouques (St André).

Vous pouvez les suivre sur les sites des mairies de Saint André et May sur Orne, mais également sur le site du club :

<https://www.facebook.com/Ussa14Judo>

Outre la pratique du judo, L'Ussa 14 Judo propose du jujitsu (art basé sur la défense) et du taïso (qui permet d'améliorer son potentiel physique par le biais d'un renforcement musculaire).

Renseigner-vous au 06 75 57 61 08 et venez faire une séance d'essai au dojo situé dans le complexe du Coisel (St André).

Les coupons sport, chèques vacances et cart'tatoo sont acceptés.



L'agenda 2015

13 janvier, Galette des rois

24 janvier, loto

1er février, Animation

7 mars, Repas dansant

20 juin Assemblée Générale :

- Remise des ceintures et récompenses

- Pot de l'amitié

- Repas partageur



**Tous les membres du bureau
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2015**

**La Présidente
Muriel CHOISY**

Badminton

Bilan de la rentrée 2014-2015

A ce jour le club compte 177 adhérents (dont 87 jeunes et 90 adultes) avec notamment une nette augmentation des jeunes (72 la saison dernière pour 89 adultes), et particulièrement des jeunes féminines (35 contre 25 l'année passée). Les licenciés en provenance des trois communes de Saint André, Saint Martin et May, sont aussi en nette augmentation : on a atteint 43 jeunes issus des communes (30 en 2013-2014), et 41 adultes (33), portant ainsi le pourcentage de personnes des trois communes à 47 % au lieu de 39 %.

Section jeunes et son école de « bad » :

L'USSA 14 badminton est le 4ème club du Calvados en effectif jeunes. L'école de badminton, labellisée 3 étoiles par la FFBad propose 4 créneaux, dont 1 spécifiquement destiné aux 5-8 ans.

De nombreux titres départementaux ou régionaux ont été décrochés cette année par nos jeunes, démontrant un niveau en constante progression.

La capacité d'accueil sur nos différents créneaux jeunes est cette année d'ores et déjà atteinte, ce qui témoigne de la bonne attractivité de notre club au niveau local.



Interclubs jeunes :

Pour la 1ère fois, certains de nos jeunes compétiteurs ont participé aux interclubs : 3 équipes en lice (benjamins, minimes et cadets). Victoire des benjamins, les minimes finissent 2ème et enfin les cadets terminent 4ème.



Adultes :

5 équipes adultes ont évolué cette saison en championnat dont une équipe en Régionale 1. Nos joueurs ont également remporté de nombreux titres dans les tournois individuels, notamment 3 titres de champions sur 6 disputés lors du Championnat Départemental Adulte (CDA) double et de 2 titres sur 3 lors du CDA mixte de ce début d'année.

Un grand nombre de nos licenciés a également assisté au Yonex Internationaux de France de Badminton (IFB) organisé au mois d'octobre au stade Pierre de Coubertin à Paris.



Calendrier :

-Family Bad ; Tournoi amical du club organisé autour du badminton pour des paires de joueurs parent/enfant (dont l'un des deux est au moins licencié au club) le 20 Décembre 2015 au gymnase du Coisel à 18h.

-Vè Tournoi National (Badtwin Challenge) organisé les 18 et 19 Avril 2015.

Tous renseignements et dossiers d'inscription sur notre site

**<http://ussa14-badminton.sportsregions.fr/>
ou Séverine 06-84-73-34-57**

Jeet Kune Do

En marge de notre activité sportive dédiée au JEET KUNE DO, désormais bien implantée dans le paysage local, notre club a proposé pour la 3ème année consécutive un stage de self défense féminine qui, l'espace d'un samedi après midi, a permis à un groupe de femmes de tous âges, sportives ou non, de se retrouver au Coisel. Durant les quatre heures qu'a duré cette session, les participantes ont pu ainsi être initiées aux techniques de défense leur permettant de se sortir de situations parfois délicates. Pour ce faire, elles ont mis en pratique cet enseignement sur plusieurs de nos licenciés revêtus des protections nécessaires permettant à ces dames de porter les coups sans retenue ! Mais la bonne humeur a été de mise durant cet après midi qui s'est terminé par un goûter en commun, bien appréciable après tous ces efforts.



*Stage self défense féminine
4 octobre 2014*

Preuve s'il en est que ce thème est porteur, notre effectif a doublé par rapport aux années précédentes, 26 inscriptions ayant été enregistrées le 4 octobre dernier.

C'est un résultat très encourageant pour notre club qui, en conséquence, va proposer un 2ème stage de self défense féminine le 4 avril 2015. Alors, mesdames n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



*Stage Daniel Lonero
22 et 23 novembre 2014*

Autre temps fort pour cette saison, l'accueil au Coisel de Daniel LONERO les 22 et 23 novembre derniers pour un stage exceptionnel encadré par cet expert de renommée internationale.

Là, nous sommes revenu sur notre pratique martiale et avons accueilli des participants venant d'horizons divers et de régions voisines.

Durant ces deux jours ce sont en effet 35 personnes qui ont bénéficié de l'enseignement de cet instructeur de grande qualité. Celui-ci a su prodiguer ses conseils avec gentillesse et simplicité aux stagiaires.

Organisant son intervention autour de quatre grands thèmes, il a abordé les classiques du JEET KUNE DO tel que Bruce LEE les avait imaginés mais également les arts martiaux philippin et indonésien.

N'hésitant pas à ponctuer ses démonstrations d'informations sur les origines culturelles, philosophiques et géographiques de chacune des pratiques évoquées, Daniel LONERO a fait entrevoir aux stagiaires toute la noblesse des arts martiaux, loin des clichés que se plaisent à véhiculer certains.

Ce rendez-vous sportif a été une réussite et je tiens à remercier les élus en charge du Coisel ainsi que les autres clubs sportifs d'avoir accepté de mettre à notre disposition durant ce week end l'ensemble du complexe du COISEL.

Salutations sportives

**Le Président
Gilles CHARDON**

Tennis de Table

L'USSA tennis de table regroupe une soixantaine de licenciés pour l'année 2014/2015 dont une vingtaine de jeunes.

5 équipes ont été engagées en championnats jeunes et adultes.

Les entraînements adultes se déroulent le lundi de 17h00 à 24h00 et le mercredi de 16h00 à 20h00.

Les entraînements jeunes ont lieu le mardi de 18h00 à 19h30 et le vendredi de 18h00 à 20h00. Ces entraînements sont dirigés par 1 entraîneur diplômé.

Plusieurs jeunes évoluent dans le championnat Adulte.

Une quinzaine de personnes sont inscrites en loisir (pas de compétition)

Pour les nouveaux 3 à 4 séances d'essais sont possibles.

TARIF 2014-2015 :

60€ pour les jeunes et licence loisir

100€ pour une licence adulte compétition

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Nogrè
au 0950502012 ou 0684435539

Mail : ussatennisdetable@gmail.com



<http://ussa.saint.dede.free.fr/>

Gymnastique

Gym Form'détente

Horaire des cours :

Lundi 18h 30 à 19h 30 Salle des fêtes de May sur Orne

Mardi matin 9h 30 à 10h 30 Salle de judo à l'espace Coisel St André sur Orne

Jeudi matin 9h 30 à 10h 30 " " "

Mercredi soir 18h 30 à 19h30 Salle de judo à l'espace Coisel St André sur Orne

Gym Douce

Travail de la souplesse articulaire, prévention des chutes à travers divers exercices d'équilibre, d'orientation dans l'espace, de coordination... toujours avec Sylvie.

Possibilité d'essayer, 2 cours gratuits.

Quelque soit le cours certificat médical est obligatoire

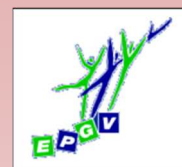
Jeudi matin: de 10 h 45 à 11 h 45 (Il reste aussi de la place.)

Espace Coisel St André sur Orne

Pour tout contact :

Monique RONFARD : 02.31.79.30.33 / Sylvie Dumont : 02.31.79. 89. 83 (après 17h)

par mail : monique.gym@free.fr



Depuis le 15 septembre, l'association de Gymnastique Volontaire, à mis en place des cours de "Zumba Fit'ness". Les cours sont dispensés par Marylou BIGARE, une animatrice diplômée.

La Zumba est un mélange des rythmes latins et internationaux, entraînant des chorégraphies faciles à suivre, pour un exercice physique complet digne d'une fête ! (on bouge bien, on rigole bien, on transpire bien... !)

Ces cours ont lieu : le LUNDI de 19h45 à 20h45 et de 21h à 22h à la salle des fêtes de May Sur Orne

les adhérentes sont déjà nombreuses, néanmoins il reste encore quelques places aux 2 créneaux horaires. Ces cours viennent s'ajouter à ceux de Gym Form Détente animés par Sylvie CAUCHARD et qui rencontrent un vif succès ;

C'est la convivialité et la bonne humeur qui règnent pendant ces séances . Il reste de la place le lundi soir.

Bonne Année sportive à tous ...



Tennis

Ecole de tennis :



Le nouveau programme d'enseignement du tennis à destination des enfants de moins de 12 ans. Courts, raquettes et balles adaptés, matchs en simple, en double ou par équipes : une formule ludique pour renforcer le goût du jeu et du match chez les enfants.

USSA TENNIS

www.club.fft.fr/ussa-tennis/
Ussa.tennis@orange.fr Port : 0679981251



USSA Tennis accepte les bons CAF PASS'LOISIRS !

A partir du mois de septembre 2014, une nouvelle aide sera mise en place, à titre expérimental dans le Calvados, pour participer au financement d'une activité de loisir sportif pour les enfants âgés de 5 à 10 ans. **Vous devrez demander les Pass'Loisirs Enfants à la Caf du Calvados** qui vous les enverra personnellement. Les Pass'Loisirs Enfants seront à remettre à l'organisme organisateur qui les retournera à la Caf. Le montant de l'aide est soumis à condition de ressources.

Compétitions :



Deux victoires en championnat départemental féminin par équipe hiver 2014-2015
Victoire contre Cormelles le Royal 2/1
Victoire contre Lion sur Mer 2/1
Bravo les filles !

Championnat Départemental Sénior Homme/équipe hiver 2014-2015

3 équipes engagées

Félicitations à l'équipe USSA 1 qui termine deuxième de sa poule derrière Verson

Le championnat départemental Masculin/équipe en chiffres :

3 équipes engagées, 21 joueurs, 45 matchs joués sur cinq week-end

Les chiffres de la rentrée saison sportive 2014-2015 USSA Tennis

90 adhérents
40 joueurs (es) classés (es)
3 animateurs diplômés pour plus de 600 heures de cours planifiées



Rétrospective :

Raphaël PERIER, Yann LE CANU, Nicolas MAHÉ, Julien JACKOWIAK

FINALISTES

Championnat départemental jeunes /équipe 2013-2014

Félicitations

Bonne chance pour la saison sportive 2014-2015

Reprise du championnat en Décembre 2014



Formalités administratives

Document	A qui s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Carte d'identité Valable 10 ans	A la mairie	2 photos aux normes (format 35x45mm) 1 justificatif de domicile récent au nom du demandeur Copie intégrale acte de naissance pour une 1ère demande ou perte/vol, sinon ancienne carte d'identité ou passeport Justificatif de nationalité française pour toute personne d'origine étrangère. Pour les mineurs, présence d'un des parents obligatoire pour signer le formulaire. <u>A partir de 13 ans présence du mineur</u> et d'un des parents obligatoire. Si parents divorcés, copie du jugement désignant l'autorité parentale. timbre fiscal 25€ en cas de perte ou vol- déclaration de perte ou vol	Gratuit
Passeport Valable 10 ans (5 pour les mineurs)	A la mairie des communes ci-contre Sur rendez-vous pour Caen, Ifs et Verson.	Aunay sur Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé sur Noireau, Dives sur Mer, Douvres la Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville, Ifs, Lisieux, Livarot, Mézidon, Ouistreham, Pont l'Evêque, Thury Harcourt, Tilly sur Seules, Trévières, Trouville, Verson, Vire.	Adulte 89 € -14 ans 20 € 15-18 ans 45 €
Duplicata livret de famille	Mairie du mariage	Imprimé à compléter en mairie.	Gratuit
Inscription liste électorale	Mairie du domicile Entre 1/1 et 31/12	Carte d'identité et justificatif de domicile	Gratuit
Extrait de naissance	Mairie lieu naissance	Nom, prénom, date de naissance + nom des parents	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie lieu de mariage	Nom, prénom, date du mariage	
Extrait de décès	Mairie lieu du décès	Nom, prénom, date du décès	
Certificat de nationalité	Tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	Gratuit
Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs	Mairie du domicile	Livret de famille des parents Carte d'identité de l'enfant (présence d'un des parents indispensable)	Gratuit
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44 79 Nantes Cedex	Copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille	Gratuit

Pompiers	18 / 112
Samu (centre 15)	15
Enfance maltraitée	119
Sida info service	0 800 840 800
Centre anti poison Rouen	02.35.88.44.00
CHU	02.31.06.31.06
SOS Médecins	36.24 / 02.33.01.58.51
Assistante sociale	02.31.23.11.95
Médecins St Martin	02.31.79.81.35
Infirmières St Martin	02.31.79.77.20
Pharmacie St Martin	02.31.79.83.67
EDF dépannage	0 810 333 014
GDF dépannage	0 800 47 33 33
Service des eaux	0 810 014 013
Infos Bus Verts	0 810 214 214
Préfecture C.A.D	02.31.30.64.00
Perception	02.31.82.24.40
Gendarmerie (Bretteville /L.)	02.31.15.07.00

R E P E R T O I R E

Mairie	02.31.79.81.27
Lundi	09h00 à 12h00
Mardi	09h00 à 12h00
Mercredi	15h00 à 19h00
Vendredi	15h00 à 19h00
CCAS	sur rendez-vous en mairie
Syndicats	Maternelle 02.31.79.56.16
	Sivu du Coisel 02.31.85.67.30
Caen La Mer	
Ordures ménagères :	0.800.00.14.29
	<i>appel gratuit depuis un poste fixe</i>
Assainissement (SAUR):	02.14.37.40.09
Bibliothèque	02.31.79.46.01
Ecole R. Gosciny	02.31.79.86.89
Ecole maternelle	02.31.79.86.03
Cellule emploi	02.31.39.28.88
ANPE Beaulieu	02.31.29.34.34
La Poste	02.31.15.04.95

AGENDA 2015



JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	J JOUR de l'AN	1	D Bourse aux jouets	1	D	1	M Bibli - Heure du conte *	1	V F. du travail	1	L *
2	V	2	L *	2	L *	2	J	2	S *	2	M
3	S	3	M	3	M	3	V *	3	D	3	M Bibli - Heure du conte *
4	D	4	M Bibli - Heure du conte *	4	M Bibli - Heure du conte *	4	S Repas Basket	4	L *	4	J
5	L *	5	J	5	J	5	D Pâques	5	M	5	V *
6	M	6	V	6	V *	6	L L. de Pâques	6	M Bibli - Heure du conte *	6	S Ecolo-rando
7	M Bibli - Heure du conte *	7	S Repas dansant Cyclo	7	S Repas Judo	7	M	7	J	7	D
8	J	8	D	8	D	8	M	8	V VICTOIRE 45	8	L *
9	V	9	L *	9	L *	9	J Don du sang	9	S *	9	M
10	S	10	M	10	M	10	V	10	D	10	M *
11	D	11	M *	11	M *	11	S *	11	L *	11	J
12	L *	12	J	12	J	12	D	12	M	12	V *
13	M	13	V C COISEL	13	V *	13	L *	13	M *	13	S
14	M *	14	S	14	S	14	M	14	J	14	D
15	J	15	D	15	D	15	M *	15	V *	15	L *
16	V *	16	L *	16	L *	16	J	16	S	16	M
17	S	17	M	17	M	17	V *	17	D	17	M *
18	D	18	M *	18	M *	18	S Repas Badminton	18	L *	18	J
19	L *	19	J	19	J	19	D	19	M	19	V *
20	M	20	V	20	V *	20	L *	20	M *	20	S St André en Zic
21	M *	21	S	21	S Loto Comité des Fêtes	21	M	21	J	21	D F. des Pères
22	J	22	D	22	D	22	M *	22	V *	22	L *
23	V Galette Anc. Combattants	23	L *	23	L *	23	J	23	S	23	M
24	S Loto Judo	24	M	24	M	24	V C COISEL *	24	D Pentecôte	24	M *
25	D C COISEL	25	M *	25	M *	25	S	25	L *	25	J
26	L *	26	J	26	J	26	D	26	M	26	V *
27	M	27	V	27	V *	27	L *	27	M *	27	S
28	M *	28	S	28	S	28	M	28	J	28	D
29	J Don du sang			29	D Foire aux greniers APE	29	M *	29	V Fête des voisins *	29	L *
30	V			30	L *	30	J	30	S	30	M
31	S			31	M			31	D F. des Mères		

Collecte déchets: * ordures ménagères, * emballages, * déchets verts, * encombrants